

MISSIONS PRINCIPALES

- **Conduite et expertise du diagnostic biologique** : analyse et orientation des examens de biologie médicale afin de garantir l'interprétation des résultats en fonction du contexte clinique du patient.
- **Prévention, dépistage et gestion du parcours de soins** : prévention et promotion de la santé, en particulier pour le dépistage des maladies, en collaboration avec d'autres professionnels de santé.
- **Garantie de la qualité et pertinence des examens** : Le biologiste médical s'assure de la pertinence des prescriptions d'examens, en validant et optimisant les tests en fonction du contexte clinique, tout en évitant les redondances inutiles et en garantissant la précision des résultats.
- **Formation et conseil thérapeutique** : Il participe à l'éducation thérapeutique du patient en expliquant les examens biologiques. Le biologiste médical peut également faire des prélèvements biologiques et conseiller les autres professionnels de santé sur les choix thérapeutiques et les examens à réaliser.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Le Collège des Biologistes Médicaux (CBM)

LIEU D'EXERCICE

Laboratoire de biologie médicale privé ou public

Biologiste médical polyvalent

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Techniciens de laboratoire, infirmières, secrétaires médicale et ingénieurs biomédicaux

EXEMPLE DE CURSUS

DES de biologie médicale



5A

Pharma



1A 2A 3A 4A

Internat

+ D'INFOS



Constance DEPEIGNE

Chargée de mission pour la recherche et l'internat

✉ recherche.internat@anepf.org

🌐 www.anepf.org

📷 @pharma_anepf

🏢 ANEPF - Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France

